



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 avril 2021

Un nouveau projet pour la reconstruction du centre du Syctom à Romainville et Bobigny

Le Comité Syndical du Syctom, réuni ce jour, a approuvé le nouveau projet de reconstruction du centre de traitement des déchets ménagers situé à Romainville et Bobigny. Le bureau du Syctom a ensuite autorisé le lancement de la procédure de consultation en vue de l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre architecturale et technique.

Le Syctom travaille depuis plusieurs années à la définition d'un projet ambitieux pour la rénovation du centre de traitement des déchets ménagers à Romainville-Bobigny.

Compte-tenu de l'évolution du contexte de la gestion des déchets depuis le lancement du projet, le comité syndical, a pris la décision fin 2020, en accord avec les élus du territoire, de ne pas donner suite à la procédure de commande publique en cours pour l'attribution du marché.

Les réflexions se sont poursuivies et un projet ajusté a fait l'objet, au cours du mois de mars, de nombreux échanges avec le public et les élus locaux, dans le cadre du dispositif de post-concertation menée sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Le programme de ce projet vient d'être approuvé par le comité syndical du Syctom, réuni ce jour. Le bureau syndical, réuni dans la foulée du comité, a ensuite délibéré pour autoriser le lancement de la procédure de consultation en vue de l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre architecturale et technique.

4 grands modules composeront le futur centre :

- Une unité de réception et de transfert de 350 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles et de 40 000 tonnes de déchets alimentaires,
- Un centre de tri de collectes sélectives multimatériaux d'une capacité de 60 000 tonnes par an. Le process actuel, mis en service en 2015, sera conservé.
- Une capacité portuaire au bord du canal de l'Ourcq permettant l'évacuation par la voie d'eau d'une partie des ordures ménagères résiduelles (OMR) et des flux sortants majoritaires de collectes sélectives (CS) ;
- Un pôle d'excellence de l'économie circulaire ambitieux autour d'une déchèterie et d'une ressourcerie. Ce pôle, d'ambition métropolitaine, sera défini en collaboration avec la Ville de Romainville, la Ville de Bobigny, l'EPT Est-Ensemble et les acteurs locaux.

Ce nouveau projet intègre un haut niveau d'exigence environnemental et architectural, et en particulier la volonté d'une totale maîtrise des nuisances notamment olfactives ainsi qu'une insertion urbaine de grande qualité.

Il est conforme à la volonté exprimée du territoire, au travers de ses nouveaux élus, d'un projet qui puisse concilier les caractéristiques principales du projet initial, définies dans le cadre de la concertation préalable, avec un impératif de sobriété, à la fois technique et économique, mais aussi de prise en compte d'attentes fortes en matière d'économie circulaire.

Le montant des études et des travaux pour mener à bien cette rénovation est estimé à 165 millions d'euros.

Pour Eric CESARI, Président du Syctom, « *Le Syctom fait preuve, avec ce projet, de sa capacité à innover et à travailler avec les élus et les acteurs locaux au bénéfice de tous. Ce projet sera exemplaire et rayonnera à une échelle métropolitaine.* ».

Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est l'établissement public chargé de traiter et valoriser les déchets produits par 6 millions d'habitants de 85 communes (Paris et proche banlieue), soit 10% de la population française. Chaque année, ce sont 2,3 millions de tonnes de déchets qui sont traitées. Dans un contexte de raréfaction des matières premières et de transition énergétique, tous ces déchets doivent être considérés comme des ressources. Un défi au quotidien pour le Syctom, toujours en quête d'innovations pour optimiser les performances de ses installations (hausse du rendement énergétique, amélioration des process de tri et de recyclage), et trouver des solutions au traitement des différents flux de déchets.

Contacts presse :

Syctom : Sylvie MARIAUD – tél : 06 21 60 03 82 - e-mail : mariaud@syctom-paris.fr

Site internet : www.syctom-paris.fr

Site internet du projet : projet-romainville-bobigny.syctom.fr